



Le Prix de sculpture François Masson 2026 est attribué à l'artiste Philippe Ramette



Philippe Ramette, *Éloge de la contemplation*, 2025 - œuvre réalisée dans le cadre du programme «River Movie» dirigé par Jérôme Sans pour la Métropole de Lyon
© ADAGP, Paris, 2026 © Thierry Fournier / Métropole de Lyon

Le Prix de sculpture François Masson de la *Fondation Louis Le Masson et François Masson – Académie des beaux-arts* distingue un sculpteur dont la démarche s'exprime dans une œuvre inscrite de manière permanente dans un paysage ou un espace accessible au public. Décerné pour la première fois en 2024 à l'artiste Raphaël Zarka, ce prix de sculpture biennal est attribué en alternance avec le prix du dessin d'architecte Louis Le Masson. Il est doté d'un montant de 50 000 euros.



Philippe Ramette, *Éloge de la contemplation*, 2025 - œuvre réalisée dans le cadre du programme «River Movie» dirigé par Jérôme Sans pour la Métropole de Lyon © ADAGP, Paris, 2026 © Thierry Fournier / Métropole de Lyon



Le jury s'est réuni le jeudi 16 avril 2026. Il était composé des membres et correspondants de la section de sculpture de l'Académie des beaux-arts : Jean Anguera, Eva Jospin, Jean-Michel Othoniel, Anne Poirier, Brigitte Terziev, Françoise Docquier, Catherine Francklin et Patrick Poirier.

Pour cette deuxième édition, le jury a choisi d'attribuer le Prix de sculpture François Masson à Philippe Ramette.

Philippe Ramette



©Max Torregrossa

Né en 1961 à Auxerre, Philippe Ramette vit et travaille à Paris. Il développe depuis plus de trente ans une œuvre qui interroge notre perception du réel à travers la sculpture, la photographie et l'installation.

Reconnu pour ses photographies mettant en scène son propre corps dans des situations défiant les lois de la gravité, Philippe Ramette construit des images spectaculaires sans aucun recours à la retouche numérique. Grâce à des dispositifs spécialement conçus, il crée des situations « irrationnelles » qui bousculent nos repères et invitent à envisager le monde sous un autre angle. Se définissant avant tout comme sculpteur, il élabore dès les années 1990 ses célèbres « Objets à réflexion », instruments poétiques et décalés conçus pour déplacer le regard et questionner nos habitudes de perception.

Cette démarche se prolonge aujourd'hui dans un important travail de sculpture monumentale, notamment à travers plusieurs œuvres installées dans l'espace public, parmi lesquelles *Éloge du pas de côté*, *Éloge de la transgression*, *Éloge du déplacement* ou encore *Éloge de la contemplation*. Par le détournement des logiques physiques et l'exploration des notions d'équilibre, de gravité et de contemplation, Philippe Ramette invite le spectateur à interroger son rapport à l'espace, au corps et aux limites du possible.

Son travail a fait l'objet de nombreuses expositions personnelles en France et à l'international, notamment au Festival *Exmuro* à Québec, au Bonisson Art Center à Rognes, dans le cadre de l'événement *Le Voyage à Nantes*, ainsi qu'au Musée *Xie Zilong* (Chine). Ses œuvres sont aujourd'hui présentes dans de prestigieuses collections publiques et privées, parmi lesquelles le Centre Pompidou, le Centre national des arts plastiques, le MAC VAL, la Maison Européenne de la Photographie, le MAMCO ou encore l'Israel Museum.

Philippe Ramette est représenté par la Galerie Xippas.

La Fondation Louis Le Masson et François Masson - Académie des beaux-arts

Créée en 2023 par Bernard le Masson en mémoire de ses aïeux, Louis Le Masson (1743-1829), architecte et ingénieur, et François Masson (1745-1807), sculpteur, la Fondation « Louis Le Masson et François Masson – Académie des beaux-arts » a pour but de soutenir la création artistique et l'accès à la culture et à l'art.

Elle mène des actions d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social ou culturel, et principalement dirigées vers la création artistique, la préservation, l'innovation et le développement des arts, en particulier en architecture, arts visuels et sculpture ; l'accès à l'art et à la culture au plus grand nombre ; l'accès à l'éducation artistique et à l'enseignement des métiers en lien avec l'architecture et l'art ; l'histoire de l'art, la recherche historique et artistique ; l'exposition au public d'œuvres des frères Louis Le Masson et François Masson, ainsi que celles d'autres artistes, en particulier parmi leurs contemporains.

La Fondation privilégie la création artistique dans les arts plastiques, notamment la sculpture et l'architecture, ainsi que les initiatives en lien avec les deux frères et la période historique les concernant. C'est dans cet esprit qu'elle a créé le Prix de sculpture François Masson, distinguant un artiste sculpteur dont l'œuvre s'inscrit de manière pérenne dans l'espace public et le Prix du dessin d'architecte Louis Le Masson dont l'exposition inaugurale *Voies du dessin – Du croquis d'architecture au projet* vient d'ouvrir ses portes à *La Galerie de l'Académie des beaux-arts* jusqu'au 3 octobre 2026 (Galerie Vivienne, 4, rue des Petits Champs, Paris II^e).

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 69 membres, 16 membres associés étrangers et 69 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire et où elle a ouvert en octobre 2025 *La Galerie de l'Académie des beaux-arts*, son nouvel espace d'exposition.

Hermine Videau
Directrice de la communication et des prix

com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse

01 44 41 44 58

pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts

 @AcadBeauxarts

 @academiedesbeauxarts